



Manifestations et grève le 28 avril contre toutes les régression sociales

Les journées des 9 et 31 mars ont rassemblé des centaines de milliers de manifestants et de grévistes exigeant l'abandon pur et simple du projet de loi gouvernemental qui organise la régression sociale.

Plusieurs mesures contenues dans ce projet permettront de déroger aux droits des salariés tels que prévus dans le droit du travail et les accords de branche notamment par le simple fait de l'inversion de la hiérarchie des normes. Ainsi, des accords d'entreprises pourraient contenir des dispositions moins favorables aux salariés que celles des accords de branche. Si ce projet de loi était voté et mis en œuvre, la précarité et l'insécurité sociale deviendraient la norme dans le monde du travail.

La Fonction publique n'échappera pas à ce mouvement. D'ores et déjà, des projets visant à remettre en cause certains droits sont en cours et concernent directement les agents des Finances publiques : des attaques contre les statuts particuliers contenues dans PPCR ou encore du RIFSEEP, de la chute du nombre de promotions internes, de l'annonce de la retenue à la source, des restructurations incessantes qui aboutissent à des reculs en matière de règles de gestion et à la dégradation de la qualité du service et des conditions de vie au travail.

« Privé » et « Public » mènent un combat commun : refuser la régression sociale et la flexibilité, et défendre les droits sociaux !

La journée d'action du 28 avril prochain s'annonce importante : au niveau interprofessionnel comme à la DGFIP, les organisations syndicales Solidaires, CGT et FO s'y inscrivent pleinement.

Elles appellent les agents à participer activement aux manifestations et à répondre massivement à l'appel à la grève pour y porter les revendications de tous les salariés.

Le 28 avril, donnons ensemble un coup d'arrêt à la régression sociale généralisée !